

Papirusse

Une Rivière,
des Hommes, un Territoire



**2020-2026
UN COURANT
DE RENOUVEAU
POUR LES USSÉS**

2021, l'année charnière
pour une transition positive



2021 est l'année de transition pour le Syndicat.

Des enseignements ont été tirés du Contrat de Rivières, je vous invite à lire les principaux résultats dans ce numéro.

Nous poursuivons ainsi les actions avec une équipe technique étoffée : entretien de la rivière, restauration de zones humides, Plan de Gestion de la Ressource en Eau, ainsi que de nouveaux projets comme le portage du Contrat de Territoire du Plateau des Bornes.

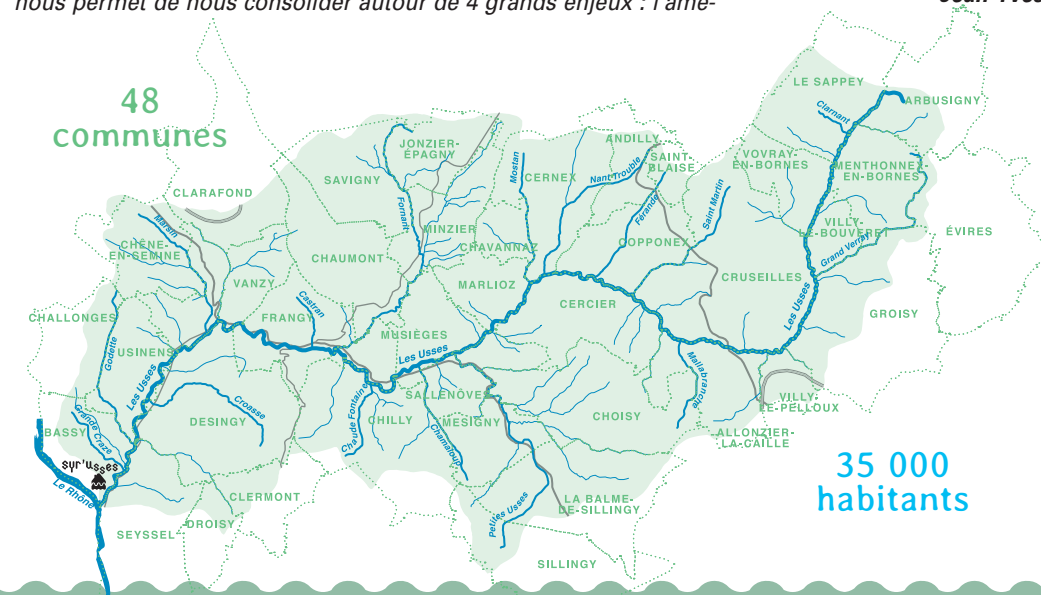
Une nouvelle équipe d'élus compose le Syndicat. Elle s'engage pour un projet de gestion durable et concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques. La compétence GEMAPI désormais acquise nous permet de nous consolider autour de 4 grands enjeux : l'amé-

lioration de la qualité des eaux, la restauration et préservation des milieux aquatiques, le partage de la ressource et la sensibilisation. Face aux changements climatiques, l'eau est précieuse pour chacun d'entre nous.

Enfin, notre projet au service de la rivière ne peut se faire qu'avec les élus du territoire, les partenaires, les financeurs publics, les riverains, les associations, etc. Je leur donne rendez-vous cette année pour construire ensemble un futur Contrat de Milieux qui allie besoins du territoire et activités humaines, préservation des rivières et de la ressource. Le déficit en eau est un enjeu à relever ensemble. Nos Ussets, un atout à développer pour le territoire.

Bonne lecture,

Jean-Yves Mâchard, Président du Syndicat



Gouvernance

Le Syndicat de Rivières Les Ussets regroupe 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :

- C.C. Ussets et Rhône
- + C.C. Fier et Ussets
- + C.C. du Pays de Cruseilles
- + C.C. du Genevois
- + C. d'Agglomération du Grand Annecy
- + Syndicat des Eaux des Rocailles et Bellecombe

Les Ussets : Syndicat de Rivières

NOS COMPÉTENCES :

Le Syndicat de Rivières Les Ussets est une collectivité territoriale qui agit pour l'intérêt général du bassin versant. Dans la continuité de ses missions réalisées dans le cadre du Contrat de Rivières les Ussets (2014-2019), le Syndicat exerce désormais la compétence GEMAPI, transférée par ses EPCI membres, et qui comprend :

Des interventions obligatoires :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau et de leurs accès ;
- La défense contre les inondations ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Des interventions complémentaires et concourant à la mise en œuvre de la GEMAPI :

- La lutte contre les pollutions ;
- La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eaux et des milieux aquatiques.

MAIS CE N'EST PAS QUE CELA !!

Le Syndicat est aussi :

- Chef de file du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes, outil du Conseil Départemental pour préserver les milieux naturels labellisés ENS ;
- Partenaire du «STOP AUX INVASIVES», projet transfrontalier franco-suisse visant à partager et à expérimenter de nouveaux outils de gestion et de lutte contre les plantes invasives ;
- Structure animatrice du Site Natura 2000 les Ussets, pour la préservation d'espèces et de milieux naturels rares à l'échelle européenne. Étendu en 2020, il comporte 14 espèces et 14 milieux naturels naturels. C'est l'un des plus riches de Haute-Savoie !

BON à SAVOIR

Le Syndicat agit également dans un cadre réglementaire : toutes ses missions s'inscrivent dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée Corse.

Véritable feuille de route, ce document fixe les résultats à atteindre pour améliorer le bon état écologique des milieux et de la ressource en eau.



En 2020, installation de la nouvelle équipe politique

Comité Syndical : c'est l'organe délibérant composé de 16 délégués titulaires et 16 délégués suppléants. Sur proposition du Bureau, il valide l'ensemble des activités budgétaires, techniques et administratives du Syndicat.

Le Bureau : constitué de 6 membres, il traite les affaires courantes et nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Chaque élu est référent sur un thème majeur du Syndicat :

Le Président : Jean-Yves Mâchard (CCUR)

Instance de gouvernance, RH, Etudes et Travaux stratégiques, Maîtrise foncière

2 Vice-Présidents :

Patrice Primault (CCPC)

Observatoires et Plan de Gestion Ressource en Eau

Jacqueline Ceccon (CCFU)

Zones Humides, Maîtrise foncière en zones humides, Communication et Participation Citoyenne



Le Syndicat fait aussi peau neuve de ses adresses mails !

Retrouvez-les dans l'organigramme !

syr'ussets
SYNDICAT DE RIVIÈRES LES USSETS

Autres membres du Bureau :

Rémi Lafond (CCG) :

Entretien rivières, Invasives, Continuité écologique

Henri Chaumontet (GA) :

Zones humides en binôme avec J. Ceccon et O. Montant

Sylvia Dusonchet (SRB) :

Patrimoine lié à l'eau et dispositif des Classes d'eau (sensibilisation des scolaires)

Membres invités :

Odile Montant : Elue référente du Contrat de Territoire du Plateau des Bornes

Hervé Bouëdec : Président du COPIL

Natura 2000 Les Ussets

Le Comité de Rivières :

C'est une instance de concertation représentant tous les intérêts et usages liés aux milieux aquatiques et à la ressource en eau du bassin versant (citoyens, agriculteurs, collectivités, industriels, associations, Agence de l'eau, Services de l'Etat, Département...). Il se réunit une fois par an pour superviser les objectifs à atteindre annuellement et pour dresser les bilans techniques et financiers. Il assure la concordance et le respect des actions en lien avec les préconisations du SDAGE.

Nouveau Nom – Nouveau Logo

Suite à la prise de compétence GEMAPI, le Syndicat s'appelle désormais : **Syndicat de Rivières Les Ussets.**

Il change d'acronyme : vous connaissiez le SMECRU, désormais ce sera le **Syr'Ussets** !

Organigramme de la collectivité

Aurélien RADDE

Responsable du Syndicat

direction@rivieres-ussets.com

06 72 49 05 81

Cellule technique

Fanny SEYVE - Chargée de projets zones humides et animatrice Natura 2000

Assure les missions de direction en 2021 durant le congé parental de Mme Radde
n2000@rivieres-ussets.com et zones-humides@rivieres-ussets.com

Lucie CHARLES - Chargée de projets

Remplaçante de Mme Seyve en 2021

Julie AUBERT-MOULIN - Technicienne de rivières
rivieres@rivieres-ussets.com - 06 78 62 59 97

Pauline CHEVASSU CASTRILLON - Chargée de projets ressource en eau et qualité – ressource-eau@rivieres-ussets.com

Arthur ISSARTEL - Animateur du CTENS Plateau des Bornes et en charge de la sensibilisation auprès des scolaires
plateaudebornes@rivieres-ussets.com

Cellule comptable et administration

Nathalie BOUSSION

Gestionnaire comptable et financière
comptabilite@rivieres-ussets.com

Jacqueline MUDRY

Gestionnaire comptable et financière
Assure les missions de Mme Boussion durant son absence en 2021

Régine JOURNOUD

Assistante de gestion et R.H.
administration@rivieres-ussets.com

2014-2019 : 5 années d'actions pour Les Usse

Au terme du bilan : 9 millions d'euros engagés sur 101 actions dont 69 classées en priorité 1

Lutte contre les pollutions et la reconquête de la qualité des eaux

Montant initial	Montant engagé	Taux financier de réalisation	
		Global	Priorité 1
4,1 M€	3,9 M€	82%	86%

Opérations d'assainissement collectif :

3,1 M€ soit 93% des actions financées par les Communautés de Communes

Raccordement de 7 hameaux sur 4 communes (Chaumont, Challonges, Vanzy, Chessenz), création d'une station d'épuration à Vanzy, suppression de la station d'épuration vétuste de La Balme de Sillingy et raccordement à celle de Sallenôves.

Effets positifs

augmentation du taux de collecte, amélioration de la qualité des eaux, notamment des Petites Usse

Suppression de l'utilisation des pesticides par les communes :

30 plans de désherbage réalisés sur 35 prévus, sessions de formation, achats de matériel par 11 communes.



Réhabilitation et préservation de la qualité physique et écologique des milieux aquatiques

Montant initial	Montant engagé	Taux financier de réalisation	
		Global	Priorité 1
5,5 M€	2,5 M€	45%	51%

Restauration de la dynamique sédimentaire sur 13 sites des Usse pour 412 000 €. Cela a permis l'amélioration des habitats et du passage de la rivière en crue notamment sur le linéaire Frangy-Châtel.



Restauration de la continuité écologique sur 6 ouvrages pour 1,1M€. Cela a permis le décroisement de la partie amont des Usse, des Petites Usse et de la Férande, notamment pour la truite.



Plan de gestion des boisements de berges : 32 km traités pour 403 000 €.

Plan de lutte contre les plantes invasives : 69 foyers de renouées traités sur 16 communes : 25 foyers éradiqués ou en régression, 11 foyers ont dû être abandonnés.

Stratégie d'intervention en faveur des zones humides, basée sur :

- une priorisation préalable de 18 sites,
- un travail d'animation et de cohérence territoriale et d'accompagnement des acteurs locaux,
- une prise en compte dans l'aménagement du territoire,
- la restauration de 14 sites où 5 ont pu être enclenchées avec des travaux.



Aménagement d'abreuvoirs et de passages à gué pour le bétail :

5 aménagements ont été réalisés sur les 21 prévus.

Gestion Quantitative de la ressource en eau et des usages

Montant initial	Montant engagé	Taux financier de réalisation	
		Global	Priorité 1
1,84 M€	0,96 M€	52%	52%



PGRE : co-piloté par le Syndicat et les services de l'Etat, une vingtaine d'actions pour 11,6 M€. Il vise le partage de la ressource, la réduction des prélèvements et des consommations, l'augmentation des rendements des réseaux.

Actions phares en cours :

- 17 diagnostics Alimentation en Eau Potable pris en charge par les communes et la Communauté de Communes Usse et Rhône,
- schéma de cohérence territoriale d'économie et de gestion de la ressource à l'échelle du bassin versant des Usse,
- observatoires des débits et des usages.

Gestion durable et concertée de l'eau, information et sensibilisation

Montant initial	Montant engagé	Taux financier de réalisation	
		Global	Priorité 1
3,2 M€	1,7 M€	54%	59%

Suivis et observatoires :

Qualité des eaux, géomorphologie, franchissabilité piscicole.

Sensibilisation et communication :

• Auprès du grand public, des acteurs ou des usagers : refonte du site internet du Syndicat ; Papyr'Usse, concertations citoyennes et animations sur les économies d'eau, information sur la démarche « objectif 0 pesticide » sur les espaces publics et dans les jardins, ateliers de formation des élus, animations nature, etc.

• Auprès des scolaires : un millier d'élèves concernés et diffusion du dispositif des « Classes d'eau ».



L'année 2021 est l'année de construction du Contrat de Milieux, en partenariat avec les élus du territoire, notamment les Maires et Présidents des EPCI membres, les usagers, représentants du monde associatif, les financeurs publics et les institutions.



Le Syndicat projette son futur Contrat de Milieux autour des grands enjeux du territoire :

- ◆ S'adapter au changement climatique
- ◆ Pérenniser, préserver et partager la ressource en eau
- ◆ Préserver et restaurer les milieux aquatiques (rivières, mares, zones humides, etc.)
- ◆ Accueillir une nouvelle population
- ◆ Préserver et pérenniser les activités économiques dont l'agriculture



haute savoie
le Département

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie seront les partenaires privilégiés du Syr'Usses pour élaborer et mener son futur Contrat de Milieux. Ils soutiendront financièrement certaines actions et apporteront leurs connaissances techniques. L'Etat et le Conseil Régional pourront également s'inscrire dans le futur Contrat de Milieux. Les EPCI membres quant à eux le soutiendront financièrement de par leur cotisation annuelle.



Les grands axes d'actions du Syndicat :

- ◆ Le manque d'eau
- ◆ La restauration des zones humides
- ◆ L'entretien de la rivière
- ◆ La gestion sédimentaire des cours d'eau
- ◆ La continuité piscicole
- ◆ La sensibilisation et la communication auprès de divers publics
- ◆ La maîtrise foncière
- ◆ Les observatoires de la rivière et des milieux



Février - Mars

➔ Bilan du Contrat de Rivières

En tirer les leçons, les orientations, les perspectives

Informations des élus aux enjeux et axes de travail du Syndicat

Juin - Juillet

➔ Construction du Contrat de Milieux

Groupes de travail des partenaires et des élus

Ateliers Elus :

23 Juin à la CCFU
Communication

7 Juillet à la CCPC
Observatoires et Continuité écologique et abreuvoirs

Septembre

➔ Construction du Contrat de Milieux

Groupes de travail des partenaires et des élus

Ateliers Elus :

15 Septembre à la CCG
Manque d'eau et zones humides

29 septembre à la CCUR
Interventions en rivières et maîtrise foncière

Novembre

➔ Etapes de validation et de modification

Rencontres avec les acteurs du territoire pour valider et modifier le futur Contrat de Milieux

Décembre-Janvier

➔ Validation finale

Echanges avec les partenaires et les élus sur les documents contractuels et opérationnels

Comité de Rivières de validation finale du Contrat de Milieux

Phase de validation

Phase de propositions - Ateliers partenaires



8 ACT'USSES – Les activités continuent...

Dans la continuité des actions précédentes et en lien avec les nouvelles évolutions organisationnelles et réglementaires du territoire...

Entretien et gestion de la rivière

- **Retrait d'embâcles** dans la rivière
- Poursuite du projet de **restauration hydromorphologique** de la Plaine de Bonlieu
- Lutte contre les **espèces invasives**



Contrat de Territoire ENS Plateau des Bornes



- **Animations nature** pour le grand public, en accès restreint. Contactez l'animateur pour connaître les prochaines dates
- Poursuite des chantiers de **restauration des zones humides ENS**
- Etudes sur les **continuités écologiques** et suivi faunistique

STOP INVASIVES

- Poursuite **des expérimentations**
- Mise en place d'un **nouveau plan de gestion de lutte contre les plantes invasives**



Une question,
un avis, n'hésitez pas
à nous contacter

Pour toutes correspondances générales :

Syndicat de Rivières Les Ussets
107 route de l'église - 74 910 BASSY
04 50 20 05 05
contact@rivieres-usses.com

Et pour tous signalements, pollutions constatées, dégradations sur les milieux aquatiques :

contact@rivieres-usses.com

Natura 2000 Les Ussets

Révision du DOCOB

Le DOCOB est le plan de gestion qui permet durant 6 ans de préserver les habitats naturels et les espèces reconnus d'intérêt communautaire et ayant permis la désignation du site Natura 2000. Ce plan de gestion sera partagé et concerté avec l'ensemble des usagers et représentants siégeant au Comité de Pilotage. Cette révision durera jusqu'en juin 2022 et est réalisée par le bureau d'étude Latitude missionné pour l'occasion.



syr'usses
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
LES USSETS

En partenariat avec



haute savoie
le Département



Retrouvez toutes nos actualités et documents sur www.rivieres-usses.com - **1** syr'usses

Directeur de publication : Jean-Yves Mâchard - Rédaction : Fanny Seyve avec la participation de l'équipe technique et Jacqueline Cecon
Conception et impression : Atelier Rouge100 - Frangy - Photographies : Syr'Ussets - Imprimé sur papier recyclé en 1 000 exemplaires - Août 2021